QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 février 2020 Rapporteur : Monsieur Christian CORROLLER

N° 48

ACTE RENDU EXECUTOIRE

ompte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 14/02/2020
- la transmission au contrôle de légalité le : 13/02/2020 (accusé de réception du 13/02/2020)

Acte original consultable au service des assemblées Hôtel de Ville et d'agglomération 44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Subventions aux structures d'insertion

Quimper Bretagne Occidentale souhaite poursuivre son effort en matière d'insertion par le versement d'une aide aux structures du secteur, implantées sur son territoire. Cette aide d'un montant total de 211 348 € est destinée à favoriser l'accompagnement des publics en insertion habitant sur le territoire de l'agglomération.

1. ACTIFE Quimper Cornouaille - Avenant n°7 à la convention de partenariat

L'association ACTIFE (Action Territoriale pour l'Insertion, la Formation et l'Emploi) Quimper Cornouaille a été créée le 1^{er} janvier 2011, prenant ainsi la suite des missions confiées auparavant au Plan Local pour l'Insertion et de l'Emploi (PLIE) de Quimper Communauté, en l'élargissant à la Cornouaille.

Dans le cadre de la convention de partenariat 2018-2021 avec Quimper Bretagne Occidentale, ACTIFE Quimper Cornouaille s'engage à :

- Accueillir, orienter et accompagner les bénéficiaires du RSA et les demandeurs d'emploi de longue durée afin de les insérer durablement dans l'emploi ;
- Veiller notamment à assurer l'accompagnement des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans, ainsi que les demandeurs d'emploi issus du quartier prioritaire de Kermoysan;
- Dans le cadre de l'égalité entre les hommes et les femmes, veiller à favoriser la mixité du public accueilli ;

- Mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'accompagner chaque année 400 personnes résidant sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale, avec un objectif de sorties dynamiques fixé à 50 %.

En 2018, ACTIFE Quimper Cornouaille a ainsi accompagné 732 personnes en recherche d'emploi sur l'ensemble du territoire cornouaillais dont 370 résidant sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale. Ces 370 personnes sont à :

- 49 % des femmes ;
- 50 % des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) ;
- 30 % des personnes âgées de plus de 50 ans.

Parmi les 370 résidents de l'agglomération accompagnés par ACTIFE Quimper Cornouaille, 128 d'entre eux sont aujourd'hui en situation d'emploi ou de formation dont 55 en emploi durable consolidé (CDI et CDD > 6 mois).

En complément de l'accueil proposé dans les locaux de son siège situé à Creac'h Gwen, l'association ACTIFE Quimper Cornouaille assure également des permanences à la Maison des Services Publics située à Kermoysan et au SIVOM du Pays Glazik.

Il est proposé d'attribuer à ACTIFE Quimper Cornouaille, au titre de l'année 2020, une subvention de 152 800 € dont 52 800 € pour les frais de développement économique de l'association sachant que cette somme comprend l'avance de 51 000 € votée par le conseil communautaire lors de la séance du 5 décembre 2019.

2. Subventions aux structures d'insertion s'engageant à collaborer avec ACTIFE

Depuis 2011 et la création d'ACTIFE (Action Territoriale pour l'Insertion, la Formation et l'Emploi), Quimper Bretagne Occidentale a signé une convention de partenariat avec diverses structures d'insertion. Une aide leur est allouée afin de favoriser l'accompagnement des publics en insertion habitant sur le territoire de l'agglomération, ces structures s'engageant à collaborer avec ACTIFE en réservant des places pour des personnes suivies par l'association.

Il est proposé de reconduire ce dispositif dans le cadre de la compétence insertion de Quimper Bretagne Occidentale.

La SASU (Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle) A Toute Vapeur, entreprise d'insertion, a une activité de blanchisserie permettant d'accueillir et de salarier des personnes éloignées de l'emploi sur le métier d'agent de production-lingère ou de chauffeur-livreur. La Fondation Massé Trévidy en est l'actionnaire unique.

En 2018, A Toute Vapeur (ATV) a ainsi salarié 13 personnes en CDDI (Contrat à durée déterminée d'insertion) pour un total de 6,74 ETP. 10 de ces bénéficiaires étaient domiciliés sur le territoire de l'agglomération II s'agit essentiellement de femmes, bénéficiaires du RSA. Parmi les 7 sorties du dispositif en 2018, 2 sorties sont des sorties dites « dynamiques » (1 CDI dans la structure, 1 CDD de 6 mois suivi d'un CDI).

Il est proposé de reconduire le dispositif qui lui a été accordé en 2019 ; soit une participation de 6 000 € pour 5 places réservées à des personnes orientées par ACTIFE et domiciliées sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale (imputation budgétaire : 523 6574 900).

Par ailleurs, il est proposé le versement d'une subvention de 10 098 € en participation à ses charges locatives (imputation budgétaire : 523 6574 900).

Inservet 29, entreprise d'insertion, a une activité de revente de vêtements d'occasion remis en état, permettant d'accueillir et de salarier des personnes éloignées de l'emploi sur le métier de vendeur.

En 2018, Inservet a salarié 9 personnes en CDDI pour un total de 6,66 ETP. Six d'entre elles étaient domiciliés sur le territoire de l'agglomération. Il s'agit exclusivement de femmes. 66 % étaient bénéficiaires du RSA. Parmi les 6 sorties du dispositif en 2018, 3 sorties sont dites « dynamiques » (1 CDI, 1 CDD dans une autre structure d'insertion, 1 entrée en formation qualifiante).

Il est proposé de reconduire le dispositif qui a été accordé en 2019 à Inservet ; soit une subvention de 3 600 € pour 3 places réservées à des personnes orientées par ACTIFE et domiciliées sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale (imputation budgétaire : 523 6574 900).

Objectif Emploi Solidarité (OES) gère deux dispositifs d'insertion ; elle est à la fois association intermédiaire (mise à disposition de personnes auprès de demandeurs) et chantier d'insertion (entretiens d'espaces verts). En 2018, sur ces deux dispositifs, l'association a salarié 183 personnes.

En 2018, l'association intermédiaire a permis la réalisation de 25 420 heures de mise à disposition auprès de clients-adhérents (entretien de jardins, emplois de ménage, emplois du bâtiment, entretien de locaux), ce qui représente une activité pour 100 personnes mises à disposition pour un total de 15,81 ETP. Les salariés de ce dispositif sont majoritairement des femmes (63 %). Parmi les 20 sorties du dispositif en 2018, 11 sorties sont dites « dynamiques » parmi lesquelles 5 CDI, 3 CDD \geq 6 mois, 1 CDD < 6 mois, 1 CDD d'insertion dans une autre structure de l'insertion par l'activité économique.

OES gère par ailleurs 5 chantiers d'insertion d'entretien d'espaces verts pour différents donneurs d'ordre (communes, CCAS, EPCI, Conseil départemental...). En 2018, 83 personnes ont été salariées sur ce dispositifs pour un total de 23,9 ETP. Il s'agit essentiellement d'hommes (87 %). Parmi les 36 sorties du dispositif en 2018, 19 sorties sont dites « dynamiques » parmi lesquelles 2 CDI, 2 créations ou reprises d'entreprise, 5 CDD \geq 6 mois, 2 CDD < 6 mois, 1 CCDI dans une autre structure de l'insertion par l'activité économique, 6 entrées en formation qualifiante.

Depuis 2011 et la création d'ACTIFE (Action Territoriale pour l'Insertion, la Formation et l'Emploi), Quimper Bretagne Occidentale a signé une convention de partenariat avec diverses structures d'insertion. Une aide leur est allouée afin de favoriser l'accompagnement des publics en insertion habitant sur le territoire de l'agglomération, ces structures s'engageant à collaborer avec ACTIFE en réservant des places pour des personnes suivies par l'association.

Il est proposé de reconduire le dispositif qui a été accordé à Objectif Emploi Solidarité; soit une subvention de 9 600 € pour 8 places réservées à des personnes orientées par ACTIFE et domiciliées sur le territoire de Quimper Bretagne Occidentale (imputation budgétaire : 523 6574 900).

3. Subvention à l'association Les Maraîchers de la Coudraie

L'association « Les Maraîchers de la Coudraie » est un chantier d'insertion ayant pour support la production et la commercialisation de légumes biologiques.

En 2018, l'association a salarié 35 personnes en CDDI pour un total de 10,93 ETP. Il s'agit majoritairement d'hommes, bénéficiaires du RSA. 26 personnes étaient domiciliées sur le territoire de l'agglomération. Parmi les 19 sorties du dispositif en 2018, 47 % sont dites « dynamiques » (1 création d'entreprise, 5 CDD < 6 mois, 1 entrée en formation qualifiante, 2 autres sorties reconnues comme positives).

Depuis le début de l'activité en 2012, l'association bénéficie d'une mise à disposition gracieuse de terrains et bâtiments par la ville de Quimper, sur le site de La Coudraie, route de Guengat. Afin d'augmenter les capacités de production, la Ville a décidé, en mars 2015, de mettre à disposition gracieuse de l'association 4 hectares supplémentaires au Corniguel. Par ailleurs, et toujours dans l'objectif d'augmenter la production, l'association a acquis, en 2018, un terrain de 5 200 m² à proximité de La Coudraie.

Il est proposé d'accorder aux Maraîchers de la Coudraie une subvention de fonctionnement de 18 000 € pour l'année 2020 (imputation budgétaire : 523 6574 900) ; subvention destinée à participer aux frais de développement économique de l'association.

4. Subvention à l'association Mobil'Emploi

Mobil'Emploi est une association qui vient en aide à la mobilité des personnes en situation précaire dépourvues de moyens de locomotion afin de leur permettre d'accéder ou de se maintenir dans l'emploi et d'effectuer toute démarche utile à leur insertion professionnelle durable. Mobil'Emploi propose notamment une aide temporaire pour les déplacements et trajets par la mise en place de navettes dont les chauffeurs sont des salariés en insertion.

En 2019, Quimper Bretagne Occidentale a alloué une subvention de 11 250 € à Mobil'Emploi afin de soutenir cette action de transport sur des horaires atypiques (4h-7h et 19h30-23h). 492 personnes résidant sur le territoire de l'agglomération en ont bénéficié.

Il est proposé de reconduire cette subvention de 11 250 € pour l'année 2020 (imputation budgétaire : 523 6574 900).

Après avoir délibéré, Mme Claire LEVRY-GERARD et MM. Jean-Hubert PETILLON et Didier LENNON ne prenant pas part aux délibérations, le conseil

communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le président :

- 1 à signer l'avenant n°7 à la convention de partenariat 2018-2021 avec l'association ACTIFE Quimper Cornouaille ainsi que les conventions de partenariat 2020 avec A Toute Vapeur, Inservet 29, Objectif Emploi Solidarité, Les Maraîchers de la Coudraie et Mobil'Emploi ;
- 2 à verser les subventions énumérées ci-dessus (imputation budgétaire : $523\,$ $6574\,900).$